

Bron, le 21 septembre 2020

COMMISSION REGIONALE DES LITIGES

Séance du 21 septembre 2020 tenue sur pièces

Election du 10 octobre 2020

du Comité de Direction du Comité de la Haute-Loire de Tennis

Membres de la Commission ayant formulé un avis :

Jean-Claude TAVERNIER (Président), Jacky GAYON (vice-président), Gérard LICHTENSTEIN, Jean Daniel PIFFAUT, Bernard GUY, Yves RHEINARD, Armand SEGAUD, Daniel COUZINEAU

A la séance de ce jour relative à l'examen des candidatures et des listes à l'élection du 10 octobre 2020 du Comité de Direction du Comité Départemental de la Haute-Loire, il a été communiqué aux membres de la Commission :

- La circulaire d'information du Comité de la Haute-Loire de Tennis relative à l'appel à candidature concernant l'élection du comité de direction
- De la liste établie à titre préalable par Monsieur Stéphane PUGNERE et des pièces remises le 04 septembre 2020 par Monsieur Stéphane PUGNERE au Président de la Commission,
- L'avis préalable de la Commission adressé le 09 septembre 2020 par le Président de la Commission à Monsieur Stéphane PUGNERE sur les insuffisances de certaines pièces du dossier. Les pièces ont toutes été régularisées et validées par la CRSOE.

EN CONSEQUENCE,

Vu les articles 91-A-2 des règlements administratifs de la F.F.T.,

Vu l'article 55B, 56 et 57 des règlements administratifs de la F.F.T.,

Vu l'article 53-3 des règlements administratifs de la F.F.T. et l'article 25 des statuts de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis,

Vu les avis formulés par les membres de la Commission,

Vu l'article 126 des règlements administratifs de la F.F.T.,

PAR CES MOTIFS, APRES AVOIR DELIBERE SUR PIECES,

LA COMMISSION agissant en qualité de Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Statuant en premier ressort,

PRONONCE la validation de la liste :

- « *Passion Tennis 2020 - 2024* » conduite par Monsieur Stéphane PUGNERE, établie à titre définitif, et des candidatures définitives jointes en annexe,

ORDONNE la publication horodatée sur le site internet de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis de la présente décision,

DIT que, conformément à l'article 126 des règlements administratifs de la F.F.T., la présente décision pourra faire l'objet d'un appel devant la Commission Fédérale des Litiges dans un délai de 48 heures à compter de sa publication sur le site internet de la Ligue.

Jean-Claude TAVERNIER,
Président

Jacky GAYON,
Vice-président



ELECTION DU 10 OCTOBRE 2020 DU COMITE DE DIRECTION DU
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-LOIRE DE TENNIS

LISTE « PASSION TENNIS 2020 - 2024 »
CONDUITE PAR S. PUGNERE

Candidats titulaires :

1. PUGNERE Stephane, 4752372 W
2. LUCHE Veronique, 6361057 S
3. BOUDIGNON Daniel, 5677852 C
4. ESCARBELT Claire, 5740691 F
5. SOUVIGNHEC Jean Noël, 2868973 Y
6. RODRIGUES David, 6205242 C
7. BONNEFOUX Maryanne, 3521300 Z
8. BRUGEROLLE Bruno, 5303456 A
9. GIGANT Carole, 5622117 W
10. LOUREIRO Antonio, 3520671 R
11. GUINAND Michèle, 7062379 Y
12. PHILIS Nicolas, 1266798 D
13. PROHET Michelle, 9203147 V
14. VIGNAL Pierre-Olivier, 5879028 X
15. VINCENT Yves, 2068575 A

Candidats suppléants :

16. VIALON André, 6435595 L
17. VIGNAUD Franck, 1310384 E
18. TADDEI GWENAELLE, 8485674 H
19. VAGGIANI Jean Pierre, 5840227 X
20. DUCHET Ludivine, 9461024 W
21. BLANC Jean-Marie, 4711106 S